

# Peu d'efforts pour les Seniors

La loi du 21 mai 2009 prévoit un accord sur un plan d'action relatif à l'emploi des seniors qui doit être mis en place avant le 1er janvier 2010.

A défaut, la pénalité est lourde : 1 % de la masse salariale brute (soit plusieurs millions d'€uros pour la Matmut).

Tout le monde comprendra la nécessité pour la Direction de faire signer très vite un accord, comme à l'accoutumée en dernière minute à la va-vite...



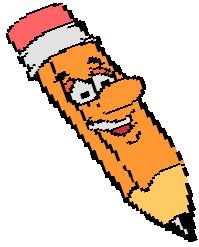
**Mais rapidité ne rime pas forcément avec qualité !**

Notre Syndicat FO-Matmut a notamment proposé :

- Une amélioration des conditions de travail des seniors : acceptation en priorité par la Direction de toute demande de temps partiel choisi par les salariés avec une rémunération majorée par rapport au temps effectif de travail,
- Un aménagement de la fin de carrière : cession progressive d'activité (Ex : possibilité pour un salarié de travailler à 50 % en étant rémunéré à 80 % avec une obligation pour l'employeur d'embaucher un jeune) et allègement des horaires aux postes d'accueil de clientèle ainsi que l'accueil téléphonique,
- Une prise en charge par le Groupe Matmut des cotisations sociales sur la base d'un temps plein en vue du versement d'une pension retraite pleine au moment du départ,
- L'octroi de 20 journées de congés anniversaire supplémentaires pour les salariés ayant atteint 35 ans d'ancienneté et 25 jours supplémentaires pour ceux ayant atteint 40 ans d'ancienneté.

**Mais la Direction a tout bonnement fait table rase de nos revendications...**

Et cependant, avec l'économie réalisée grâce à la signature de cet accord, la Matmut aurait pu faire un geste fort pour nos seniors et reconnaître ainsi les efforts qu'ils ont réalisé durant des années, en prenant en compte leurs souhaits bien légitimes.



"C'est une réunion-stylo", a ironisé la Direction...

"C'est bien souvent le cas",  
pourrions-nous lui répondre !!!

Un syndicat a pour but de défendre les intérêts professionnels et économiques des salariés d'une entreprise. Il cherche à faire aboutir des revendications en matière de salaires, de conditions de travail,...

### Qu'en est-il à la Matmut ?

Nous assistons à une certaine frénésie de la stylo-mania... Or, les syndicats ne sont pas là pour faire uniquement plaisir à la Direction, mais surtout pour représenter les salariés, préserver les acquis sociaux et en obtenir d'autres...



### Contactez-nous :

Syndicat FO-Matmut / Elisabeth PEREZ  
Mas Puech Olivet 724 chemin de Tarnié 34820 Assas

Tél : 06 09 87 01 97

Internet : [www.fo-matmut.com](http://www.fo-matmut.com) Mail : [contact@fo-matmut.com](mailto:contact@fo-matmut.com)

### Bulletin ci-dessous à découper et à nous retourner :

*f*

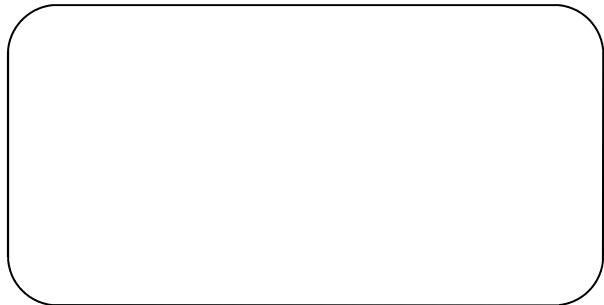
NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Age : ..... Profession : .....

Adresse du bureau Matmut (tampon) : 

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer